

2846

**QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE NATIONAL DU DIALOGUE  
SOCIAL(CNDS)**

**12 AU 19 DECEMBRE 2007  
DAKAR**

**INTRODUCTION AUX DEBATS SUR LE THEME CENTRAL :**

**LE PACTE NATIONAL DE STABILITE SOCIALE ET DE  
CROISSANCE ECONOMIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES**

**Abdoulaye SAKHO  
Agrégé des Facultés de Droit  
UCAD**

## I. CONTEXTE

Dans un contexte marqué par une volonté politique affirmée d'éradiquer la pauvreté grâce à la mise en œuvre, entre autres, d'une stratégie de croissance accélérée, l'économie sénégalaise montre sa vulnérabilité face aux données extérieures dont la flambée des cours du baril du pétrole sur le marché international. En effet, d'après les études de l'Agence Nationale de la démographie et de la statistique (ANDS) du ministère des finances, une augmentation de 10% du prix du baril de pétrole entraîne une perte instantanée d'environ 0,3% du produit intérieur brut (PIB). D'ailleurs, en 2006 la croissance réelle du PIB s'est établie à 2% contre 5,3% en 2005 d'après les statistiques de la BCEAO et, selon le Rapport Economiques et Financier (REF, 2007), ce ralentissement de la croissance est partiellement imputable à la flambée des cours du Baril.

Au niveau sectoriel, la crise de l'agro-alimentaire, des huileries et des industries textiles, qui sont d'importantes pourvoyeuses d'emplois, est l'une des raisons qui expliquent la faiblesse de la création d'emplois au Sénégal selon le rapport de la Banque mondiale consacré au marché du travail au Sénégal. Ce rapport révèle aussi qu'une personne sur cinq travaille à plein temps et que le secteur informel comptabilise 97% des emplois créés entre 1995 et 2004. Toujours d'après ce rapport, le salaire médian au niveau du secteur informel du Sénégal ne dépasse pas 68 dollars par mois et 95% des travailleurs ne bénéficient d'aucune protection ou de couverture sociale.

C'est cette situation qui caractérise une bonne partie de l'économie sénégalaise d'aujourd'hui et qui contribue à mettre une pression constante sur les travailleurs et sur le taux de pauvreté qui est estimé à un peu moins de 50% des ménages d'après les statistiques de ESAM 2 (enquêtes auprès des ménages).

Il faut cependant signaler que depuis l'alternance politique, le gouvernement du Sénégal s'est engagé dans un vaste programme d'investissements en infrastructures publiques. Les estimations des statisticiens économistes de l'ANDS révèlent que l'apport en infrastructures publiques se traduit par une réduction des coûts de production pour l'ensemble des branches d'activités à hauteur de 0,1% en moyenne pour un accroissement de 1% des investissements publics. Autrement dit, 1% d'investissement public en infrastructure fait baisser les coûts de production de 0,1% au Sénégal. En ce qui concerne l'influence des investissements en infrastructures sur la production du pays, les statistiques de l'ANDS montrent que durant la période 1980 – 2004, nous avons assisté à un accroissement de la production de 0,15% suite à l'augmentation de 1% du niveau des dépenses d'infrastructure. Entre 2000 et 2004 le taux de croissance des infrastructures au Sénégal est estimé à 16%.

Aujourd'hui, on assiste à une nouvelle configuration de l'économie Sénégalaise qui est marquée par une forte ouverture vis-à-vis de l'extérieur. Ce qui se traduit par un développement de la concurrence et une baisse du chiffre d'affaires des entreprises commerciales de 1,5%. A cela s'ajoute les Accords de Partenariat Economique UE – ACP qui risquent d'ouvrir le marché Sénégalais à hauteur de 80% aux produits Européens sans aucun droit de douanes.

Il se pose ainsi deux questions fondamentales pour notre économie :

Comment protéger le secteur industriel et agricole du pays ?

Comment combler la perte des recettes douanières qui occupe une place importante dans le budget du Sénégal ?

Ces deux questions qui engagent l'avenir économique du Sénégal font partie des nombreux défis qui doivent être étudiées avec beaucoup de rigueur dans le processus de mise en place du pacte national de stabilité sociale et de croissance économique.

Il s'agit, avec ce pacte, d'améliorer le bien-être des populations et de contribuer de façon directe ou indirecte au renforcement des différentes formes du capital humain en vue de concourir à l'accroissement des revenus, outils essentiels de croissance soutenue et moyen efficace de lutte contre la pauvreté.

Cette dynamique économique et sociale est avant tout, le résultat d'une volonté politique résolue des pouvoirs publics pour un développement économique et social soutenu à même de résorber les retards et de bâtir un développement durable.

Aujourd'hui, le Sénégal qui continue à se faire une place importante dans les relations internationales et qui s'est engagé résolument dans la relance de son développement économique et social, demeure encore confronté à des défis majeurs à savoir :

- Le défi économique de la poursuite des efforts en vue de rattraper le retard économique et technologique, de la réduction de façon encore plus significative du chômage et de la réunir des meilleures conditions pour l'insertion de l'économie sénégalaise dans l'économie mondiale.
- Le défi de l'harmonisation et de la bonne formulation des programmes. Sans des programmes sectoriels bien formulés et harmonisés avec une claire définition des responsabilités entre les ministères, les agences, des risques de conflits, de duplication et de blocage peuvent réduire l'efficacité des actions. Sans compter que cela permet aussi d'assurer une continuité quels que soient les changements institutionnels futurs.

Au Sénégal, le pacte national de stabilité sociale et de croissance doit rassembler les parties prenantes en vue d'établir des alliances de partenariat stratégique autour d'objectifs et d'actions visant à projeter le futur commun de la société dans le domaine économique et social. Il doit être basé sur une logique de partenariat pour le développement et prendre appui sur les engagements de toutes les parties concernées en faveur des objectifs d'une croissance durable et forte, et d'une répartition équitable des fruits du développement.

## **II. ENJEUX**

Qu'est ce que le Sénégal et son économie peuvent gagner avec un tel instrument ? Les enjeux du pacte national de stabilité sociale et de croissance sont axés sur deux leviers fondamentaux : la définition claire d'un cadre de concertation et l'instauration d'un dialogue tripartite.

### **1. la formalisation d'un cadre souple de concertation**

La réussite du pacte est sous-tendue par la création d'un cadre consensuel qui engage toutes les parties prenantes, principalement l'Etat, le Patronat, les travailleurs mais également les collectivités locales, la société civile, et l'approbation des partenaires au développement.

Les conditions et les modalités de réussite de ce pacte découleront de la capacité de codifier et de règlementer les relations entre l'ensemble de ces parties avec comme principe directeur l'adhésion volontaire et la transparence.

Ce pacte national doit tendre de manière progressive à la prise de conscience de l'interaction et de la complémentarité réelle qui existe dans les rapports entre les différents acteurs du développement. Il sera un processus dynamique pour discuter des réformes nécessaires sur les plans économique et social afin de garantir une croissance forte et durable indispensable pour engager le Sénégal dans la voie de l'émergence.

### **2. L'instauration d'un dialogue tripartite flexible**

L'élaboration du pacte national de stabilité sociale et de croissance doit avoir pour principal fondement le dialogue entre les parties concernées (Etat – Patronat – travailleur) afin d'assurer à l'ensemble des acteurs économiques et sociaux la nécessaire visibilité leur permettant d'inscrire leurs actions de façon cohérente et coordonnée pour engager les chantiers économiques dans la sérénité.

Le dialogue, la concertation est à la fois utile et crédibilisant surtout quand il se déroule sans aucune entrave entre les parties prenantes.

- *Améliorer les conditions de travail des agents de l'administration* par une revalorisation des salaires conformément aux critères de convergences de l'UEMOA et l'attribution rationnelle et équitable des primes et indemnités.

### **b. Les responsabilités du Patronat**

Les employeurs ont également diverses responsabilités dont principalement :

- *Favoriser l'émergence d'entreprises viables et, compétitives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.*

- *Consolider les emplois existants et créer de nouveaux emplois afin de contribuer à la réalisation d'une croissance économique dynamique et durable.*

- *Moderniser l'outil de production en vue d'améliorer la qualité des produits pour faire face à la concurrence internationale*

- *Diversifier les produits d'exportation* pouvant non seulement répondre à la demande interne et externe, mais aussi capables de compenser les dépenses d'importation du pays.

- *Instaurer, en concertation avec les représentants des travailleurs, un système de rémunération incitatif pour augmenter l'emploi et relancer la productivité.*

- *Créer des conditions de travail décent* en améliorant constamment les méthodes de travail

- *Assurer une valorisation continue des ressources humaines* par la formation et le développement des compétences.

### **c - Les responsabilités des travailleurs, à travers les syndicats**

Les syndicats étant des alliés incontournables de toute action de mobilisation des travailleurs pour la croissance économique, ont des rôles essentiels à jouer dont les principaux sont :

- *Instaurer un climat favorable au développement économique et social* en participant à toutes les concertations relatives au développement durable et au maintien de la compétitivité de l'économie nationale.

- *Préserver la stabilité sociale indispensable* à toute politique de développement par un recours régulier et incessant au dialogue, à la concertation, l'arbitrage et la pratique de la médiation en vue de prévenir et de régler les conflits sociaux.

- *Mobiliser et sensibiliser tous les travailleurs* en faveur d'une amélioration de la productivité du travail, de la qualité et de la compétitivité de la production nationale

- *Veiller au respect par tous les travailleurs* de leurs obligations sur les lieux de travail et contribuer à la promotion des vertus de l'effort productif

- *Apporter une contribution* à la réussite du programme national de développement, à travers un soutien actif aux réformes économiques et à la promotion de l'emploi et de la création d'activités.

### III. LES PERSPECTIVES

Pour résoudre les problèmes sociaux économiques et faire du Sénégal un pays émergent, les acteurs du pacte national de stabilité sociale et de croissance économique doivent chacun, en ce qui le concerne, participer à réconcilier l'économique et le social, faire en sorte que les politiques et les programmes macro-économiques, qui contribuent à dresser le profil de notre société, ne se mettent pas à creuser des fossés entre les différents segments de la société. Aussi, faut-il un autre mode d'intervention, une autre logique du développement. Le Pacte pourrait y contribuer par ses objectifs, par sa méthodologie de mise en place et enfin par son contenu.

#### **a – les objectifs du pacte : la stabilité sociale et la croissance économique.**

Il ne s'agit point d'un listing exhaustif mais plutôt de donner quelques indications à titre introductif. Ainsi le Pacte peut poursuivre les objectifs suivants :

- *Accroître la productivité et améliorer la compétitivité* par une relance des investissements (y compris les investissements directs étrangers) et des exportations.

- *Redynamiser et renforcer les institutions* chargées de garantir les conditions d'une concurrence saine et loyale entre les entreprises.

- *Accélérer la croissance économique* dans une perspective de la réduction de la pauvreté par la redynamisation de tous les secteurs de l'économie nationale et la mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux pour la création de nouveaux emplois visant à réduire le chômage actuel.

**c –le contenu du pacte : ce qui unit au delà de ce qui divise.**

Le Pacte se doit être un instrument de consignation des engagements que chacun des partenaires sociaux est en mesure de prendre de manière raisonnable et surtout de pouvoir respecter.

Il ne sert à rien de faire de la surenchère en signant le meilleur pacte possible si on n'est pas certain de respecter sa parole. Le pacte doit être parole de gentlemen. Il est en effet certain que le droit positif possède tous les instruments pour contenir des engagements juridiques. Mais avec ce Pacte, il s'agit au-delà du droit, de mettre à l'épreuve les valeurs et l'éthique humaines. Pour ces différentes raisons, le pacte national de stabilité sociale et de croissance économique doit reposer en premier sur des principes et des valeurs qui en constitueront le socle. Ainsi, l'intégrité du secteur privé, le renforcement de la discipline des marchés, la transparence, l'obligation de rendre compte, l'efficacité de la régulation et la responsabilité sociale des entreprises qui sont selon le G8(sommet d'Evian) les principes communs qui constituent les fondations d'une croissance macro-économique soutenable, devraient pouvoir servir de base pour les valeurs que les partenaires sociaux futurs signataires du pacte prendront en compte.

A coté de ces valeurs que l'on pourrait faire figurer dans un préambule ou dès les premiers articles du pacte, il faudra faire apparaitre en les formalisant dans le contenu du pacte lui-même, les dispositions liées aux objectifs de croissance économique et de stabilité sociale que les partenaires sociaux formuleront mieux que quiconque les sessions de demain et après demain.

**COMITE NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL**

**QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE NATIONAL DU DIALOGUE  
SOCIAL(CNDS)**

**12 AU 19 DECEMBRE 2007  
DAKAR**

**LE CAS MALAISIE**

**Par Moubarack LO, Directeur de l'Institut de l'Emergence  
Email : [emergence@orange.sn](mailto:emergence@orange.sn)**



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

- I. LA SITUATION INITIALE
- II. LES STRATEGIES MISES EN PLACE
- III. LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE
- IV. LES RESULTATS OBTENUS

## INTRODUCTION :

### Place et rôle du pacte de stabilité et de croissance dans le développement national

- **La cohésion nationale comme facteur de croissance économique**
  - elle facilite la mise en œuvre des réformes
  - elle favorise le partage équitable des fruits de la croissance
- **Le pacte national comme ferment du consensus national**
  - il constitue un symbole fort
  - il représente un gage des engagements réciproques

## I. LA SITUATION INITIALE :

- ⊗ **Les soulèvements sociaux du 13 mai 1969**
  - **De graves tensions ethniques entre les Malais et les Chinois**
- ⊗ **Les sources de la crise sociale:**
  - Les inégalités criardes de revenus
  - Le chômage

## II. LES STRATEGIES MISES EN PLACE

1. **La Nouvelle Politique Économique (*New Economic Policy*)**
  - Une riposte politique aux émeutes raciales de mai 1969
  - Un double objectif:
    - (i) restructurer la société (au profit des *Bumiputera*: fils de la terre) pour consolider l'unité nationale et abolir l'identification de la race à une fonction économique ;
    - (ii) éradiquer la pauvreté.
      - La NPE a été opérationnalisée par le premier *Plan prospectif général* [Outline Perspective Plan—OPP] pour la période 1971–1990.

## 2. Le Concept de « *Malaysia Incorporated* » :

- Il magnifie le besoin de définir, de développer et d'opérationnaliser une nouvelle attitude et de nouvelles interrelations entre le service public et le secteur privé
- Son objectif est de mettre sur pied une compagnie nommée « Malaisie » pour créer de la richesse et la partager en toute équité
- Il suppose des valeurs partagées et un sens d'un but commun entre le public et le privé
  
- De l'Etat, il est attendu qu'il soit: un facilitateur, un fournisseur d'informations stratégiques et de services de qualité, qui simplifie ses procédures qui se consulte avec le secteur privé avant toute décision.
- Du privé, il est attendu qu'il crée de la richesse, qu'il soit professionnel et compétitif, qu'il innove, diversifie sa production et gagne des parts dans les marchés d'exportation.
  
- **Les institutions mises sur pied:**

- Le Conseil des Affaires de la Malaisie (Malaysia Business Council), présidé par le Premier Ministre,

- Le Conseil consultatif sur l'Économie nationale, présidé par le Premier Ministre, incluant des membres provenant des partis politiques, des syndicats, du secteur privé et de la société civile.

## 3. La consultation préalable comme mode de gouvernement :

- Mise en place de Panels consultatifs, incluant toutes les parties prenantes, au niveau national, sectoriel, régional et local, avant toute décision.

#### IV. LES RESULTATS OBTENUS

- La Malaisie est devenue un nouveau pays industrialisé
- Le revenu national par tête a été multiplié par dix entre 1970 et 2000
- Le taux de pauvreté est passé de 50% en 1970 à 7,5% en 2000
- Les Malaisiens de souche (« Bumiputera ») détiennent près de 20% de la richesse nationale contre 1,5% en 1970.

**MERCI**